

# 64ème concours foire aux veaux de Solomiac



La municipalité de SOLOMIAC, avec l'appui de la Chambre d'Agriculture et en partenariat avec l'ADEL 32 organisera le mardi 19 février son traditionnel concours foire aux veaux.

Les animaux seront répartis en quatre catégories : veaux bouchers , veaux d'élevage mâles , veaux d'élevage femelles , veaux rosés « Lou Béthêt ».

Dans chacune des 4 sections, les veaux seront classés afin de déterminer un premier, un deuxième et un troisième prix. Un prix de championnat sera ensuite délivré parmi les premiers prix de chaque section.

**Montant des prix :** 60 € aux premiers prix, 45 € aux deuxièmes, 30 € aux troisièmes. Une prime de 60 € supplémentaire sera attribuée au prix de championnat.

Comme l'an passé, une présen-

tation de vaches grasses et une vente aux enchères sera organisée par l'ADEL avec les magasins qui s'approvisionnent en « veaux rosés » ou « vaches de mon voisin » tout au long de l'année.

**Programme :**

- 8 H 00 à 9 H 00 : Réception avec pesée des veaux

- 9 H 00 : Opérations des jurys

- 10 H 30 : Vente aux enchères « veaux rosés » et « vaches de mon voisin »

- 11 H 00 : Lecture du palmarès et remise des récompenses en présence des personnalités

**Attention :**

Les différents animaux exposés sont sous l'entière responsabilité des éleveurs exposants. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des accidents que ceux-ci pourraient occasionner.

**Contact : Chambre d'agriculture du Gers - pôle élevage au 05.62.61.79.75 et Mairie de Solomiac au 05.62.65.01.02.**